ALTENER II: programme pluriannuel de promotion des sources d'énergie renouvelables (1998-2002)

1997/0370(COD) - 04/11/1999 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

La Commission accepte intégralement ou partiellement sept des huit amendements proposés par le Parlement et notamment celui tendant à rétablir la dotation budgétaire proposée à l'origine par la Commission, à savoir 81,1 millions d'euros. Ces amendements sont incorporés dans la nouvelle proposition modifiée.